

Fiche de données de sécurité

Filtralite® Nature P

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) No. 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

| | |
|------|------------|
| Date | 11.05.2021 |
|------|------------|

1.1. Identificateur de produit

| | |
|----------------|--|
| Nom du produit | Filtralite P Filtralite P 0,5-4 Filtralite P 0-4 |
|----------------|--|

1.2. Utilisations de la substance ou du mélange identifiées comme pertinentes et utilisations déconseillées

| | |
|---|-----------------------------|
| Groupe de produit | Argile expansée et dolomite |
| Utilisation de la substance/préparation | Pour la filtration de l'eau |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|----------------------|-----------------------|
| Nom de la société | Leca Norge AS |
| Adresse postale | Årnesvegen 1 |
| Code postal | 2009 |
| Ville | Nordby |
| Pays | Norvège |
| Téléphone | + 47 90 96 51 00 |
| Courriel | info@leca.no |
| Site Web | www.filtralite.com |
| Numéro d'entreprise | NO 918 799141 MVA/VAT |
| Personne à contacter | Tone Storbråten |

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|------------------|---|
| Numéro d'urgence | Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Paris - + 33 1 40 05 48 48 |
|------------------|---|

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

| | |
|------------------------------|---|
| Pictogrammes d'avertissement |  |
| Mentions d'avertissement | Danger |

| | |
|---|---|
| Conseils de prudence | H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. P260 Ne pas respirer les poussières P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| En accord avec le règlement (CE) No. 1272/2008 | EUH210 – La fiche de données de sécurité est disponible sur demande |

2.3. Autres dangers

| | |
|-----------------------|--|
| Autres dangers | Le processus de combustion au cours de la production génère de petites quantités de calcium/magnésium. La poussière associée au broyage est irritante pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. |
|-----------------------|--|

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| | |
|--|--|
| Commentaires concernant les codes | P – élimination du phosphore. Contient de la dolomite. |
|--|--|

4. PREMIERS SECOURS

| | |
|------------------------------|--|
| Généralités | Ce matériau n'est pas toxique. Eviter la poussière. |
| Inhalation | Éviter de respirer la poussière. Transporter immédiatement la personne exposée à l'extérieur. Consulter un médecin en cas de malaise. |
| Contact avec la peau | Rincer abondamment la peau avec de l'eau. |
| Contact avec les yeux | Ne pas frotter l'œil. Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau tout en maintenant les paupières ouvertes. Veiller à retirer d'éventuelles lentilles de contact avant de rincer les yeux. Consulter un médecin en cas d'inconfort persistant. |
| Ingestion | Boire beaucoup d'eau. Ne pas se faire vomir. Consulter un médecin en cas d'inconfort persistant. |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|-------------------------------------|----------------|
| Agent d'extinction approprié | Non applicable |
|-------------------------------------|----------------|

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|--|--|
| Dangers d'incendie et d'explosion | Aucune précaution particulière à prendre |
|--|--|

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|--|--|
| Procédures de lutte contre l'incendie | Aucune procédure de lutte contre l'incendie spécifique indiquée. |
| Autres informations | Utiliser des méthodes appropriées à l'environnement. Le produit possède une excellente résistance au feu et est classé comme matériau incombustible. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|---|---|
| Mesures d'ordre général | Éviter la formation et la dispersion de poussière. |
| Mesures de protection individuelle | Porter les équipements de protection nécessaires. Voir le point 8. Éviter l'inhalation de poussière, éviter le contact avec les yeux. |

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|---|------------------------------------|
| Mesures de protection de l'environnement | Aucun danger pour l'environnement. |
|---|------------------------------------|

6.3.Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|----------------------|--|
| Méthode de nettoyage | Eviter de générer et répandre la poussière.. |
|----------------------|--|

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1.Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | |
|--------------|--|
| Manipulation | Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où de la poussière peut être produite. |
|--------------|--|

7.2.Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

| | |
|------------------------------------|-------|
| Risques et propriétés particuliers | Aucun |
|------------------------------------|-------|

7.3.Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

| | |
|--------------------------|------------------------------|
| Utilisation particulière | Pas de donnée supplémentaire |
|--------------------------|------------------------------|

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|---|---|
| Limitation de l'exposition sur le lieu de travail | Un flacon de lavage oculaire doit être disponible sur le lieu de travail. Assurer une ventilation adéquate. |
| Mesures techniques visant à prévenir l'exposition | Prévoir une ventilation par aspiration adéquate au niveau des machines et des endroits où de la poussière peut être produite. |
| Protection respiratoire | Dans le cas d'une ventilation inadéquate ou de risque d'inhalation de poussière, utiliser un équipement de protection respiratoire approprié avec filtre à particules (de type P2). |
| Protection des mains | Il est recommandé d'utiliser des gants pour manipuler le matériau |
| Protection des yeux | Utiliser des lunettes bien ajustées en cas de production de poussière. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|-------------------------------------|
| État physique | Granulaire |
| Couleur | Grise, avec des points blancs |
| Odeur | Pas d'odeur caractéristique |
| pH (tel que fourni) | Valeur : 11-12 |
| Point/intervalle de fusion | Valeur : 1 300 °C |
| Commentaires – Point/intervalle d'ébullition | Non applicable |
| Commentaires – Point d'éclair | Le produit est ininflammable. |
| Densité particulaire | Valeur : 750-1200 kg/m ³ |
| Masse volumique | Valeur : 300-500 kg/m ³ |
| Solubilité dans l'eau | Insoluble |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | Stable. Le produit est ininflammable. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucune. |
| Produits de décomposition dangereux | Aucune matière dangereuse produite lors de la décomposition. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

| | |
|------------------------------|--|
| Généralités | Pas de mises en garde spécifiques pour la santé. Des concentrations élevées de poussière peuvent irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires. |
| Inhalation | Des concentrations élevées de poussière peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. |
| Contact avec la peau | Une concentration élevée de poussière peut irriter. |
| Contact avec les yeux | Un contact de la poussière avec les yeux provoque une irritation. |
| Ingestion | L'ingestion du produit peut provoquer un certain inconfort. |

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Ecotoxicité

| | |
|--|---|
| Écotoxicité | Le produit n'est pas considéré comme dangereux pour l'environnement. |
| Potentiel de bioaccumulation | Pas de bioaccumulation. |
| Mobilité dans les sols | Non considéré comme présentant un danger pour l'environnement, mais peut affecter le pH du sol et de l'eau. Le matériau sec flotte sur l'eau. Selon la densité des particules et l'humidité, le matériau absorbant finira par couler au fond. |
| Données environnementales, résumé | Média filtrant conçu pour la purification de l'eau, le produit ne contient aucune substance dangereuse. |

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

| | |
|---|---|
| Spécification des méthodes d'élimination appropriées | Balayer ou aspirer le matériau. Éviter la formation de poussière. Éliminer le produit conformément à la réglementation nationale. |
| Produit classé comme déchet dangereux | Non |
| Code du catalogue européen des déchets (EWC) | EWC : 101203 fines et poussières EWC : 170103 tuiles et céramiques |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|--|---|
| Transport en vrac en accord avec l'annexe II du MARPOL 73/78 et du code IBC | Le produit ne relève pas de la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID). |
|--|---|

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législations propres à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| | |
|----------------------|---|
| Directive CEE | Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH) |
|----------------------|---|

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

| | |
|---|--|
| Évaluation de la sécurité chimique | Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne doivent pas être considérées comme une évaluation des risques de l'utilisateur. L'utilisateur est responsable des précautions nécessaires pour répondre aux exigences. |
|---|--|

16. AUTRES INFORMATIONS

| | |
|-----------------------------|---|
| Notes du fournisseur | Ces informations s'appliquent uniquement au produit susmentionné et ne sont pas nécessairement valables si le produit est utilisé avec un ou plusieurs autres produits, ou dans le cadre d'un procédé. Les fiches de données sont établies sur la base des informations fournies par |
|-----------------------------|---|

FILTRALITE® A Saint-Gobain brand

| | |
|---|--|
| | le fabricant. Il incombe au destinataire de s'assurer que les informations fournies dans cette FDS sont lues et comprises par toute personne qui utilise, manipule ou entre en contact de quelque manière que ce soit avec le produit. |
| Version | 5 |
| Responsable de la fiche de données de sécurité | Leca Norge AS |
| Élaborée par | Tone Storbråten |